

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 18 septembre

### **« L'optimisation des contrats aidés : une étape vers l'emploi durable »**

Une rallonge budgétaire est accordée par le Gouvernement dès la rentrée 2017. Le budget de 2016 avait programmé 459 000 contrats aidés à l'emploi, tandis que le budget de 2017 prévoyait 280 000 de ces mêmes contrats. Mi-septembre, 30 000 contrats aidés ont été ajoutés au nombre initialement prévu par la Loi de Finance Initiale 2017 afin de soutenir de nombreuses collectivités locales et associations qui en ont exprimé le souhait. Les bénéficiaires de ces contrats aidés ont été ciblés par les critères prioritaires suivant :

- l'accompagnement des élèves en situation de handicap
- l'urgence en matière sociale et de santé (hébergement social, aide alimentaire, etc.)
- l'Outre-Mer
- les communes rurales, afin de les accompagner au mieux pour la rentrée scolaire 2017

C'est une appréciation au cas par cas et un suivi personnalisé qui est effectué directement sur chaque territoire, permettant une articulation pertinente entre les besoins humains et les situations économiques. Pour cela, les acteurs locaux tels que l'Association des Maires de France 54, l'Agence Régionale de la Santé, et les acteurs sociaux et associatifs de Meurthe-et-Moselle ont été entendus, et les arguments de tous ont été pris en compte dans les décisions finales d'attribution.

En Meurthe-et-Moselle, moins de 20% des personnes bénéficiaires d'un contrat aidés obtiennent à terme un emploi durable. Aussi, le Gouvernement souhaite aller encore plus loin pour favoriser l'insertion professionnelle. Une politique publique plus globale de la formation sera engagée dès l'automne 2017 afin d'insérer réellement les demandeurs d'emploi, ciblant prioritairement les plus jeunes, les plus éloignés du marché du travail, les personnes en situation de handicap. Nous voulons aller plus loin afin que la réussite professionnelle soit plus accessible.

**Equipe Parlementaire de Carole Grandjean -Tel : 01 40 63 02 54 ;**

**[carole.grandjean@assemblee-nationale.fr](mailto:carole.grandjean@assemblee-nationale.fr)**